



**Co-funded by
the European Union**



ERASMUS-EDU-2022-CB-VET

Projet : 101092414—FTLV Qualité SANTE

Clause de non-responsabilité : Ce travail a été cofinancé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues responsables.

Chişinău, 2025

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

***UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE « NICOLAE
TESTEMIȚANU »***

**PROGRAMME
FORMATION CONTINUE EN MÉDECINE**

**Intitulé du cours : Éthique et déontologie professionnelles du
personnel médical**

Type de cours : perfectionnement thématique

Nombre total d'heures : 50 heures

Chișinău, 2025

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

COORDONNÉ
Ministre de la Santé
de la République de Moldova

_____ **Emil CEBAN**
« _____ » _____ **2025**

APPROBATION
PREMIERE VICE-RECTRICE, VICE-
RECTRICE
CHARGE DE LA GESTION DES ACTIVITES
ACADEMIQUES,
UNIVERSITE D'ÉTAT DE MEDECINE ET DE
PHARMACIE « NICOLAE TESTEMIȚANU »
DR HAB. MSC, PROFESSEURE

_____ **OLGA CERNETCHI**
« _____ » _____ **2025**

Le programme a été examiné et approuvé dans le cadre des instances suivantes :

Réunion du Conseil de gestion de la qualité,
Université d'État de Médecine et de Pharmacie « Nicolae Testemițanu »
du 17 décembre 2025, procès-verbal n° 04
Vice-présidente du Conseil de gestion de la qualité,
cheffe du Département de formation médicale continue,
Dr hab. pharm., maîtresse de conférences associée, Stela Adauji

Réunion du Conseil pédagogique,
Centre d'excellence en médecine et pharmacie « Raisa Pacalo »
du 12 décembre 2025, procès-verbal n° 03
directrice adjointe pour les activités éducatives, didactiques et méthodologiques,
Svetlana Cobileanschi

Le programme a été élaboré par l'équipe d'auteurs suivante :

Adauji Stela, Dr hab. pharm., maîtresse de conférences associée,
Salaru Virginia, PhD MSc., maîtresse de conférences associée
Stratulat Silvia, PhD MSc., maîtresse de conférences associée
Gherghelegiu Evelina, PhD MSc., maîtresse de conférences associée
Critchi Tatiana, enseignante des disciplines d'hygiène, grade didactique supérieur.

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

TABLE DES MATIÈRES

I.....	Eroare! Marcaj în document nedefinit.	
I. PRÉLIMINAIRES		4
II. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS.....		4
III. THÈMES ET RÉPARTITION INDICATIVE DES HEURES		6
IV. REPÈRES ET UNITÉS DE CONTENU		6
V. SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT, L'APPRENTISSAGE ET L'ÉVALUATION.....		7
VI. BIBLIOGRAPHIE RECOMMANDÉE :		8

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

I. PRÉLIMINAIRES

• **Présentation générale du cours :**

Le cours s'adresse aux infirmiers généraux (enseignement supérieur) ainsi qu'aux infirmiers issus de l'enseignement professionnel technique exerçant au sein des établissements médicaux, dont l'activité requiert une responsabilité morale, une compétence professionnelle et le respect strict des normes éthiques et déontologiques. La relation avec le patient, sa famille, l'équipe médicale et l'institution de soins implique fréquemment des situations sensibles, des dilemmes éthiques et des décisions ayant un impact majeur sur la vie et la dignité humaines. Le cours répond à la nécessité d'actualiser et de consolider les connaissances relatives au Code d'éthique du personnel médical et du pharmacien, à la législation spécifique ainsi qu'aux bonnes pratiques de conduite professionnelle, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'acte médical et de la sécurité du patient.

En tant que science du devoir, l'éthique et la déontologie professionnelle permettent d'aborder les questions liées à l'exercice du métier à travers le prisme de la moralité, telle qu'elle se manifeste dans les relations du spécialiste avec ses collègues, l'équipe, les parties prenantes, la hiérarchie et la société. La nécessité d'une formation dans ce domaine découle de la place et du rôle qu'occupe l'infirmier vis-à-vis du patient ainsi que des autres professionnels de santé. De ce point de vue, l'éthique et la déontologie professionnelle englobent l'ensemble des normes régissant le comportement professionnel et constituent, aujourd'hui, une exigence incontournable.

• **La mission (finalité) du cours dans la formation professionnelle est la suivante :**

Développer les compétences éthiques et déontologiques des infirmiers, nécessaires à l'exercice responsable de la profession, avec intégrité et dans le respect des normes juridiques et éthiques.

- **Langue d'enseignement : roumain.**
- **Bénéficiaires du cours : infirmiers généraux (enseignement supérieur) et infirmiers issus de l'enseignement professionnel technique.**

II. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS

À l'issue du cours, le participant sera capable de :

• **Au niveau des connaissances :**

- ✓ maîtriser les fondements théoriques et les normes de la conduite professionnelle ;
- ✓ expliquer les principes fondamentaux de l'éthique médicale ;
- ✓ reconnaître et gérer les dilemmes éthiques dans la prise en charge des patients ;
- ✓ prévenir d'éventuelles dérives d'ordre moral ;

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

- ✓ connaître l'évolution de l'éthique médicale et de la déontologie ainsi que les facteurs déterminants ;
- ***Au niveau de l'application :***
 - ✓ appliquer dans la pratique quotidienne les dispositions du Code d'éthique des professionnels de santé et des pharmaciens ;
 - ✓ respecter les droits du patient, la confidentialité des données médicales et la gestion responsable des informations médicales ;
 - ✓ appliquer les connaissances théoriques afin de résoudre les conflits éventuels dans l'activité professionnelle ;
 - ✓ appliquer des méthodes permettant d'obtenir l'adhésion dans le processus de communication avec les patients ;
 - ✓ autoévaluer son propre comportement dans les relations avec les patients et les collègues ;
 - ✓ appliquer les connaissances professionnelles acquises sur la base des principes de responsabilité sociale ;
- ***Au niveau de l'intégration :***
 - ✓ adopter un comportement professionnel approprié dans les relations avec les patients et l'équipe médicale ;
 - ✓ appliquer les connaissances acquises dans le contexte de l'exercice de l'activité professionnelle pratique ;
 - ✓ appliquer les principes de l'éthique professionnelle dans la justification des décisions de gestion ;
 - ✓ identifier les situations nécessitant l'intervention de l'éthique et de la déontologie pour étayer de nouvelles idées dans l'activité des institutions médicales.

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

III. THÈMES ET RÉPARTITION INDICATIVE DES HEURES

N° crt.	Thème	Nombre d'heures				
		Cours magistral	Travaux pratiques	Séminaires	Travail individuel	Total
1.	Principes fondamentaux de l'éthique médicale. Concepts, définitions, modèles.	2	2	2	3	9
2.	Le Code d'éthique du personnel médical et du pharmacien approuvé par la Décision du Gouvernement n° 192 du 24.03.2017.	2	2	2	4	10
3.	Les droits du patient et le consentement éclairé du point de vue des droits et libertés fondamentaux.	2	2	2	4	10
4.	Déontologie professionnelle et relations de travail. Communication et gestion des conflits.	2	2	2	3	9
5.	Éthique en environnement numérique et protection des données à caractère personnel.	2	2	2	3	9
	Colloque		3			3
Total :		10	13	10	17	50

IV. REPÈRES ET UNITÉS DE CONTENU

N° crt.	Intitulé du thème	Contenu du thème
1.	Principes fondamentaux de l'éthique médicale. Concepts, définitions, modèles.	Éthique médicale : concepts et principes. Morale, éthique et déontologie dans la pratique médicale. Responsabilité professionnelle de l'assistant médical.
2.	Le Code d'éthique du personnel médical et du pharmacien approuvé par la Décision du Gouvernement n° 192 du 24.03.2017.	Principes de conduite dans l'activité médicale. Règles de conduite dans la relation avec le patient. Consentement et consentement éclairé du patient Refus de fournir une assistance médicale. Erreurs médicales et risque professionnel
3.	Les droits du patient et le consentement éclairé du point de vue des droits et libertés fondamentaux.	Droits, libertés et devoirs fondamentaux – Constitution de la République de Moldova n° 1 du 29.07.1994. Réglementation relative aux droits du patient – Loi sur les droits et responsabilités du patient n° 263 du 27.10.2005. Consentement du patient et consentement éclairé. Garantie des droits du patient et principes fondamentaux de leur mise en œuvre – Loi sur la protection de la santé n° 411 du 28.03.1995.

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

N° crt.	Intitulé du thème	Contenu du thème
4.	Déontologie professionnelle et relations de travail. Communication et gestion des conflits.	Normes collégiales de conduite. Relation avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire. Communication professionnelle et gestion des conflits. Harcèlement, discrimination et épuisement professionnel.
5.	Éthique en environnement numérique et protection des données à caractère personnel.	La relation infirmier-patient. Confidentialité des données médicales. Le dossier médical électronique du patient.
6.	Colloque	Tests et évaluation des connaissances théoriques et des compétences pratiques.

V. SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT, L'APPRENTISSAGE ET L'ÉVALUATION

✓ Méthodes d'enseignement et d'apprentissage utilisées

Le cours mobilisera diverses méthodes modernes de formation et d'éducation des adultes : exposés interactifs, exercices individuels, travail en binôme, étude de cas, débats éthiques, discussion en séance plénière, explication, jeux de rôle, simulation, autoévaluation et travail en petits groupes.

✓ Méthodes d'évaluation :

• Évaluation continue

Elle sera réalisée tout au long du module au moyen de l'observation directe, de tests, de l'analyse d'études de cas, de questions-réponses, de questionnaires, de l'évaluation par les pairs, de l'autoévaluation et d'exercices de réflexion.

• Évaluation finale

Une épreuve écrite ainsi qu'une évaluation des compétences pratiques seront organisées. À l'issue du cours, les enseignants mèneront une séance de débriefing et de retour d'information avec les participants et mettront à leur disposition le formulaire standard d'évaluation du cours de FMC (formation médicale continue) à compléter.

	PEC 8.5.1 PROGRAMME FORMATION CONTINUE	Rédaction :	10
		Date :	10.04.2024
		Page	

VI. BIBLIOGRAPHIE RECOMMANDÉE :

A. Obligatoire :

1. République de Moldova. (1994). Constitution de la République de Moldova n° 1 du 29 juillet 1994.
2. République de Moldova. (1995). Loi sur la protection de la santé n° 411 du 28 mars 1995.
3. République de Moldova. (2005a). Loi sur les droits et responsabilités du patient n° 263 du 27 octobre 2005.
4. République de Moldova. (2005b). Loi sur l'exercice de la profession médicale n° 264 du 27 octobre 2005.
5. République de Moldova. Gouvernement. (2023). Décision n° 387 du 14 juin 2023 portant approbation de la Stratégie nationale de santé « Santé 2030 ».
6. République de Moldova. Gouvernement. (2017). Décision n° 192 du 24 mars 2017 portant approbation du Code d'éthique du personnel médical et du pharmacien.
7. Gramma, R. (2025). Les droits de l'homme en santé. CEP Medicina.

B. Complémentaire :

1. Adauji, S. (2023). Bases éthiques et déontologiques de l'assistance pharmaceutique. Tipografia Centrală.
2. Ojovanu, V. (2024). Axiologie et médecine. Print-Caro.